

PASS VEC

attestant de la conformité du système de contrôle de la production en usine

n° PASS0221

Cette attestation de conformité annule et remplace l'attestation n° PASS0026 du 27 juin 2005

Il est établi que l'opération de collage effectuée dans l'usine :

POLYPANE Glasindustrie n.v.- T.T.S. Industriezone C – Nederlandstraat 5 – 9140 TEMSE - Belgique

est exécutée et fait l'objet d'un contrôle de la production en usine satisfaisant, selon un plan d'essais prescrit, conformément aux exigences du chapitre 8 du Guide d'Agrément Technique Européen n° 002, parties 1 et 2 et du cahier du CSTB n° 3488.

Le CSTB, organisme notifié sous la référence 0679 pour les tâches relatives à l'attestation de conformité CE des systèmes de vitrages extérieurs collés, a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine, et réalise la surveillance continue, l'évaluation et l'acceptation du contrôle de la production en usine.

Le PASS VEC justifie que les composants ainsi produits peuvent être admis favorablement dans le cadre du marquage CE de systèmes de vitrages extérieurs collés réalisés sous la responsabilité d'autres fabricants ou façadiers.

Limite de validité : 28 juin 2015

Délivré à Champs sur Marne, 28 juin 2010



Charles BALOCHE
Directeur Technique du CSTB

Cette attestation comporte une page.

*Correspondant : Patrice Van Den Blecken
Tél. : 01 64 68 83 70
Fax : 01 64 68 85 34*

*Sauf annulation, suspension ou modification, cette
attestation demeure valide jusqu'à la date limite de
validité.*

*La liste des PASS VEC valides est tenue à jour au
CSTB et disponible sur le site Internet www.cstb.fr.*